

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

Date de convocation : 02 avril 2015

Affichage : 21 avril 2015

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Présents : Mmes et MM. Martine HOUSSAYE, Maire, Claude CHERET, 1^{er} Adjoint ; Lydie HAMON, 2^{ème} Adjoint ; Françoise HAMON, Aymeric de CHASTEIGNER, Anthony FROUDIÈRE, Richard GUIA, Jean-Claude HAMON, Julien HOUSSAYE, François LUTZ, Eric ROMY, Philippe VERSAVEL.

Absentes excusées : Mme Anne FOUCART, donne pouvoir à Mme Martine HOUSSAYE ; Mme Odile HENRY ; Mme Karine LE BIHAN, donne pouvoir à M. Claude CHERET.

M. Anthony FROUDIÈRE a été élu secrétaire.

Le quatorze avril deux mil quinze, vingt heures quinze, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Martine HOUSSAYE, Maire, en présence de Mme MINOT Nadine, Trésorière de Beuzeville.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Claude CHERET, 1^{er} Adjoint, décide d'approuver le compte administratif dressé par Madame Martine HOUSSAYE, Maire.

COMPTE DE GESTION 2014 : les élus déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par Madame Nadine MINOT, Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

FISCALITÉ : l'augmentation des quatre taxes est nécessaire à l'équilibre du budget pour l'année 2015, leur produit s'élève à 77 876,00 € répartis ainsi :

Taxe d'habitation (7,47 %) :	39 554,00 €
Taxe foncière bâti (6,24 %) :	20798,00 €
Taxe foncière non bâti (18,19 %) :	15 843,00 €
Taux CFE (11,13 %) :	1 681,00 €

BUDGET PRIMITIF 2015 : le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ARRÊTE

Le budget primitif 2015 à 314 588,23 € en section de fonctionnement et à 73 886,00 € en section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

SUBVENTIONS 2015 : le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

d'allouer des subventions aux organismes suivants :

CAL :	100,00 €	Coopérative scolaire liberté :	700,00 €
CAFSPV :	300,00 €	Coopérative scolaire égalité :	700,00 €
Maires du Canton :	171,00 €	Coopérative scolaire fraternité:	700,00 €
CAT de Beuzeville :	100,00 €	C.H.A.N.	100,00 €
ADMR :	300,00 €	Croix-Rouge Française :	50,00 €
Rugby Club de Pont-Audemer:	30,00 €	Anciens Combattants :	350,00 €
A.D.A.C.:	30,00 €	JP Harmony :	100,00 €
Amis des monuments :	30,00 €	Anciens du Canton :	50,00 €
BTP CAF :	30,00 €	A.D.J.S.P. Eure :	100,00 €
Val Activ's :	200,00 €	Banque Alimentaire :	50,00 €
Prévention Routière :	65,00 €	Ass. Parents des 3 z'écoles :	100,00 €
Fondation du Patrimoine :	50,00 €	Comité des Fêtes :	300,00 €
Maison Familiale de Blangy:	30,00 €	ACMD :	50,00 €
Atout Livres :	50,00 €		
Union des Maires de l'Eure :	84,00 €		
Secours Catholique :	75,00 €		

Soit un total de : **4 995,00 €**